



CENTRE DE FORMATION  
EN MÉDIATION  
CHORÉGRAPHIQUE

## Procédures d'admission et conditions générales

Les études peuvent se suivre en **Formation Complète** pour le Diplôme (20h par semaine) ou selon un rythme personnel par **Unités de Formations** avec ou sans intention de diplôme.

**ADMISSION** Elle s'effectue sur entretien et cours d'essai. Cette présélection permet d'établir un plan de formation tenant compte des acquis des candidats, de leur projet professionnel et de leurs disponibilités. **Joindre le Centre :** *via le site, par mail ou par téléphone, afin de fixer la date de votre test d'admission, ou envoyer directement votre CV et Lettre de motivation à freedancesong@free.fr, en y joignant l'onglet ci-dessous.* Vous serez contacté pour une date en fonction des places disponibles. **Pour la Formation Complète** un stage préparatoire d'entrée en formation permettra de confirmer avant la rentrée, la motivation et les aptitudes des candidats à suivre le programme convenu.

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION** Suite à son admission, une convention de formation est conclue entre le Centre et le futur stagiaire. Celui-ci dispose d'un délai de rétractation de 10 jours. À l'expiration de ce délai, il peut procéder à son inscription auprès de l'administration du Centre. Dans la convention sont mentionnées les aides financières éventuelles dont peut bénéficier le stagiaire (voir financements ci-dessous). Le montant de l'inscription annuelle comprend : L'adhésion à l'Association Free Dance Song / L'affiliation à la Fédération Française de Danse / Les frais de dossier, évaluations et examens correspondants au programme établi pour l'année. Un acompte de 30% du montant des frais pédagogiques est versé à l'entrée en formation et le solde des frais est mensualisé.

**EVALUATIONS** Après cinq semaines de formation, une appréciation de leur niveau en danse est remise aux stagiaires. Elle permet si besoin est, d'apporter des modifications au planning prévu. Les études sont évaluées chaque semestre, sous forme d'examens pour les cours techniques et de contrôles pour les matières théoriques et pratiques. Elles sont complétées régulièrement par des entretiens pédagogiques individuels et appréciations écrites des formateurs.

**VALIDATION DES ETUDES** LE DIPLOME FREE DANCE SONG : DANSE ET MEDIATION s'obtient en se présentant à un examen de fin d'études. Pour s'y présenter il faut avoir validé son niveau technique en danse, le stage d'insertion professionnelle, ainsi que toutes les Unités de Formation (U.F) théoriques et pratiques obligatoires.

**REGLEMENT INTERIEUR** Toute personne fréquentant le Centre doit prendre connaissance du Règlement Intérieur qui lui est remis lors de son inscription. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la formation.

**FINANCEMENTS :** Le Centre étant référencé DATADOCK, des aides financières sont possibles en fonction de votre statut.

- Demandeurs d'emploi : Adressez-vous à votre conseiller POLE EMPLOI.
- Salariés : vous pouvez solliciter une prise en charge auprès de votre employeur dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue (FONGECIF, AFDAS, Uniformation, etc....)

-----  
*Bulletin à découper, compléter et envoyer accompagné des pièces demandées à FREE DANCE SONG*

### DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION FREE DANCE SONG

Nom & Prénom .....

Date et lieu de naissance.....Mail.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Téléphone.....

Je demande mon admission pour : LA FORMATION EN MEDIATION CHOREGRAPHIQUE FREE DANCE SONG

Date de l'audition .....

*(vous devez prendre RDV par mail ou téléphone)*

DATE ET SIGNATURE

#### Je joins à ce bulletin :

- Mon CV avec **photo d'identité**.
- Ma lettre de motivation.
- Un chèque de 45 euros à l'ordre de FREE DANCE SONG.
- Une enveloppe vierge affranchie à 20 g.